

COMMUNE DE BOUGY-VILLARS

Bougy-Villars, le 22 septembre 2020

CONSEIL GENERAL

Extrait

Du procès-verbal du Conseil Général de Bougy-Villars Séance du 22 septembre 2020 Présidence : Monsieur Antonio Sanchez

Le Conseil Général de Bougy-Villars

- Vu le préavis municipal n° 3/2020
- Entendu le/s rapport/s de la/des commissions chargée/s de son étude
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour, tel qu'amendé :

Décide

- 1. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 48'932.25 relatif à la participation communale aux travaux de réparation de la RC 50 IL-S suite à un effondrement en janvier 2020. Ce montant sera financé par les liquidités courantes de la commune.
- 2. De prélever ce montant comme suit :
- a. 75.4% du total du compte 9280.1
- « Fonds provenant de recettes affectées/ épuration »
- b. 24.6% du total du compte 9281.00
- « Fonds investissements futurs et rénovation »
- 3. D'amortir cette dépense sur une année au vu du faible montant.
- 4. Cette dépense n'engendre pas de frais d'entretien.

Ainsi délibéré en séance du 22 septembre 2020

Le Président

Antonio Sanchez

La Secrétaire

Liliane Meylan